



Action 59/02

Communiqué

Les syndicats des douanes CFDT, CFTC, CGT, FO, SNCD, SNUDDI, SPNDF/UNSA, SUD prennent acte des propositions définitives du ministre Laurent Fabius :

- doublement de l'enveloppe accordée par Mme Parly le 12 avril, soit 10 Millions d'Euros (5 M au 1^{er} avril 2002 et 5 M au 1^{er} juillet 2002). Le groupe de travail déterminant les modalités de sa mise en œuvre se tiendrait le 29 avril.

Sur la bonification le ministre refuse de s'engager et s'en tient à émettre un avis favorable au prochain gouvernement.

L'intersyndicale appelle les personnels à se réunir ce jour et au plus tard le 23 avril en assemblées générales pour décider des suites à donner au mouvement.

Paris, le 22 avril 9h15